

AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

Le Conseil scolaire catholique MonAvenir accueille cette année 17 500 élèves au sein de ses 61 écoles : 47 écoles élémentaires, 11 écoles secondaires, une école intermédiaire et deux écoles élémentaires et secondaires établies sur un territoire de plus de 40 000 km² qui s'étend de la péninsule du Niagara à Peterborough et du lac Ontario (Toronto) à la baie Georgienne. Notre grand réseau d'écoles catholiques de langue française permet à chaque élève de se sentir membre d'une grande communauté scolaire francophone fondée sur la foi et de bénéficier d'une éducation de première qualité, dans un environnement d'apprentissage riche, équitable et inclusif.

<p>ÉDUCATRICES, ÉDUCATEURS DE LA PETITE ENFANCE Pour la région de York CONCOURS 21-PMJE-13</p>

Le Conseil scolaire catholique MonAvenir d'éducatrices, éducateurs de la petite enfance, Programme de maternelle et jardin d'enfants (PMJE) pour la région de York.

MANDAT

- Travailler en collaboration avec les équipes pédagogiques;
- Participer à l'élaboration et l'organisation des aires d'apprentissage;
- Participer à la planification et à l'élaboration de la programmation;
- Assurer la prestation d'un service de qualité en respectant la philosophie du PMJE;
- Maintenir un milieu d'apprentissage sécuritaire et sain pour le bien-être des enfants;
- Noter les observations des enfants;
- Observer et documenter le développement de l'enfant;
- Assurer une communication positive avec les parents et les collègues;
- Respecter le caractère confidentiel de toute l'information reliée à l'enfant.

EXIGENCES REQUISES

- Être membre de l'Ordre des éducateurs et des éducatrices ou une preuve d'être inscrit ou équivalent;
- Avoir 2 années d'expérience en garderie ou une expérience pertinente;
- Excellence maîtrise du français oral;
- Bonne maîtrise du français écrit;
- Adhérer aux valeurs chrétiennes;
- Aptitudes pour le travail d'équipe;
- Certification à jour du cours en Premiers soins ou un atout;
- Connaissance du programme d'études du jardin du MEO est un atout;
- En vertu du *règlement 521/01*, toute personne employée par un conseil scolaire doit fournir un relevé d'antécédents criminels pour le **secteur vulnérable**, émis dans les six derniers mois, avant d'entrer en fonction.

SALAIRE

20,22\$ de l'heure (personnes qualifiées) et 18,58\$ de l'heure (personnes non-qualifiées).

Toute personne intéressée est invitée à postuler en ligne au Service des ressources humaines.

*Cliquer ici pour postuler : <https://www3.cscmonavenir.ca/recrutement/postuler.php?type=soutien>
Veuillez noter que le Conseil communiquera seulement avec les personnes retenues pour une entrevue*

Le Csc MonAvenir promeut la diversité et l'accessibilité et encourage toutes les personnes à soumettre leur candidature, incluant les minorités visibles, les personnes d'origines autochtones, Premières Nations, Inuit, Métis et les personnes handicapées